

24 octobre 2023 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration conjointe du Président de la République et de M. Mahmoud ABBAS, Président de l'Autorité palestinienne.

Monsieur le président.

Mesdames et Messieurs, je veux vous remercier Président pour votre accueil et vous dire que dans cette période terrible, il était essentiel pour la délégation et moi-même de venir ici à la rencontre du Président de l'autorité palestinienne et du peuple palestinien.

J'ai exprimé ce matin mes condoléances au peuple d'Israël avec qui la France partage la douleur du deuil et du chagrin, puisque 30 de nos compatriotes sont morts lors de l'attaque terroriste perpétrée par le Hamas.

Rien, nulle part, ne justifie la violence terroriste. Et vous le savez, Monsieur le Président, nous en avons parlé tout à l'heure, vous avez répondu à des propos très clairs, et pour condamner cette attaque terroriste et pour condamner le Hamas. Vous le savez Monsieur le président parce que je n'oublie pas que vous étiez vous aussi en 2015 à nos côtés lorsque la France a été si durement touchée par le terrorisme comme l'était d'ailleurs le Premier ministre NETANYAHOU.

Je veux ici exprimer toutes mes condoléances et celles du peuple français pour toutes les victimes de la spirale de violences engendrées par l'attaque terroriste du Hamas. J'adresse mes pensées aux blessés, aux familles qui ont perdu un proche, aux civils qui, aujourd'hui à Gaza, vivent dans une situation de très grande détresse.

L'attaque terroriste du Hamas, le 7 octobre, a été une tragédie pour les Israéliens. Elle est aussi une catastrophe pour les Palestiniens. Catastrophe humanitaire à Gaza, j'y reviendrai ; catastrophe politique par les amalgames qui sont faits entre le Hamas qui est une organisation terroriste et l'ensemble du peuple palestinien pour l'Autorité palestinienne.

À cet égard, je crois que nous partageons la même position, le rejet de toute violence. Nous avons une responsabilité commune à dénoncer le terrorisme et, disons-le, répétons-le : le Hamas ne représente pas le peuple palestinien.

C'est pourquoi la France a maintenu, maintient et augmente son soutien à la société civile palestinienne et à l'Autorité palestinienne. Et je veux le dire ici, au peuple palestinien, je vois, j'entends les souffrances des populations civiles à Gaza et pour la France, rien ne saurait le justifier. Nous nous tenons en particulier aux côtés des 170 Français, personnels de notre institut français et ayants droits qui vivent à Gaza aujourd'hui dans les conditions d'insécurité et dans le drame que je viens de décrire.

La France, vous le savez, porte une vision humaniste et elle s'énonce simplement. La vie d'un civil vaut celle d'un autre civil quelle que soit sa nationalité. Une vie palestinienne vaut une vie française qui vaut une vie israélienne. Et la conscience universelle ne fait aucune différence. Elle est suffisamment forte pour porter le deuil de chaque mort. C'est pourquoi protéger les civils, tous les civils partout et en tout lieu est un impératif moral en plus d'être une obligation du droit international humanitaire.

Je veux aussi rappeler ici l'épreuve que vivent les otages à Gaza. Nous nous employons activement à obtenir la libération de tous les otages dont 9 Français en coordination avec nos partenaires régionaux. Je les remercie de leur action en particulier le Qatar. Le chantage qui est fait aujourd'hui est intolérable et nous demandons instamment la libération de tous les otages. À court terme, nous savons tous ici que la situation peut encore se dégrader gravement. Je ne veux pas m'y résoudre, je ne peux l'accepter. C'est pourquoi la France veut travailler avec l'ensemble de ses partenaires à trouver un chemin pour que la lutte nécessaire contre les groupes terroristes, y compris le Hamas, n'hypothèque pas l'avenir et n'embrase pas toute la région.

Nous en avons parlé ce matin avec le Premier ministre NETANYAHOU et le Président HERZOG. Je viens d'en parler avec le Président ABBAS. Nous sommes convaincus qu'au fond, une initiative forte pour la paix et la sécurité doit être conduite. Cette initiative tient à mes yeux en 3 piliers inséparables et concomitants. La première, c'est la lutte sans ambiguïté contre tous les groupes terroristes. La France est engagée aujourd'hui dans une coalition pour lutter contre Daech avec plusieurs autres partenaires, des dizaines. Elle le fait activement. Mais elle le fait en préservant les populations civiles, là où elle intervient, et en luttant strictement contre ces groupes terroristes. C'est la même logique qu'il faut adopter pour lutter contre le Hamas. Et je souhaite que nous puissions travailler ardemment avec l'ensemble de nos alliés, mais aussi avec tous les partenaires de la région, pour qu'une telle coalition contre le terrorisme puisse se monter, qui inclut le Hamas et qui permette de cibler les terroristes, de partager les informations entre les services de renseignement et d'intelligence, de cibler les profils, de procéder aux sanctions requises de manière précise sans jamais menacer les populations civiles. L'objectif d'une telle coopération contre le terrorisme est d'abord une clarification. Nous voulons tous que la paix soit présente dans la région et que ces groupes terroristes qui la menacent soient éradiqués. Ensuite, c'est un critère d'efficacité. Elle prendra plusieurs semaines pour s'organiser, mais c'est ce qui permettra d'éviter des opérations massives qui menaceraient ou menaceront, si elles devaient être conduites, les populations civiles. J'y vois au demeurant l'intérêt d'Israël et de l'autorité palestinienne et des Palestiniens. Vous qui avez constamment condamné le Hamas et ses actions terroristes. Comme j'y vois l'intérêt des voisins, la Jordanie et d'autres qui sont eux-mêmes menacés par d'autres groupes terroristes. Je pense que ce premier pilier, cette coopération en matière de lutte contre le terrorisme, est indispensable pour la paix et la sécurité dans la région.

Le deuxième pilier, c'est la protection des populations.

La protection humanitaire d'abord, mais également l'accompagnement économique et social. La protection humanitaire, c'est ce que nous avons plaidé ce matin en le demandant instamment au Premier ministre israélien. Un travail va s'engager car je l'ai entendu et senti réceptif de permettre de redonner de l'électricité aux hôpitaux dans la bande de Gaza. C'est également permettre l'acheminement des convois humanitaires vers les populations et la protection des plus fragiles.

Nous souhaitons, sur ce sujet, avancer avec le Président SISSI qui joue un rôle éminent, évidemment avec les autorités israéliennes pour pouvoir acheminer l'aide, protéger les plus vulnérables et permettre en effet les convois humanitaires et le soutien de la population.

C'est également le soutien des populations par l'aide que nous finançons chaque année, que nous n'avons jamais cessé, que nous avons augmentée de 10 millions d'euros ces dernières semaines à l'endroit des populations palestiniennes, en lien très étroit avec les organisations non gouvernementales, les Nations unies, toutes celles et ceux qui garantissent le bon acheminement de cette aide vers les populations. Mais ceci doit se faire sans oublier également la population en Cisjordanie. Et c'est pourquoi je souhaite que nous puissions vous accompagner par une initiative permettant un soutien particulier aux populations sur le plan économique et social dans cette période, et que nous puissions voir avec plusieurs États de la région comment mobiliser une aide exceptionnelle pour venir en soutien aux populations civiles qui sont frappées aujourd'hui par la situation. Évidemment, ce soutien aux populations ne saurait nous faire oublier la situation sécuritaire y compris en Cisjordanie. Je l'ai évoquée ce matin avec le Premier Ministre NETANYAHOU et j'ai eu un mot pour cela lors de ma conférence de presse avec ce dernier. Il est important aujourd'hui et de la responsabilité d'Israël, d'empêcher de sanctionner les exactions de certains en Cisjordanie et à Jérusalem contre des citoyens palestiniens innocents.

Le troisième pilier de cette initiative de paix et de sécurité, c'est évidemment la reprise d'un processus politique. En effet, la quête légitime de la sécurité demeurera une illusion tant qu'une paix juste ne sera pas durablement établie. Mais si la paix est impossible sans la sécurité, la quête de sécurité, sans recherche de la paix, est condamnée à l'échec. Ceci suppose la reconnaissance des aspirations légitimes de chacun.

Et je sais que, dans ce moment, il est difficile de parler de la reprise d'un processus de paix et d'une discussion politique. Je crois, pourtant, je le plaçais ce matin auprès du Premier Ministre et j'ai pu le dire là aussi en conférence de presse, que la reprise de telles discussions est plus que jamais nécessaire. Car elle est la seule qui est de nature à pouvoir donner un espoir légitime aux populations et éviter que davantage ne se tournent vers les mirages des groupes terroristes ou des plus radicaux.

La France a une position constante à cet égard, y compris quand, ces dernières années, les repères étaient parfois modifiés. Et vous connaissez cette position, c'est celle qui consiste à avoir deux États en capacité de cohabiter. Je veux ici dire qu'il n'y a aucun dogme mais au fond, une idée simple : il n'y aura pas de paix durable s'il n'y a pas la reconnaissance du droit légitime du peuple palestinien à disposer d'un territoire et d'un État. Et il n'y aura pas de paix durable s'il n'y a pas la reconnaissance assumée de la part du peuple palestinien et de ses autorités, d'un État d'Israël et de l'importance de son existence et de sa sécurité.

Voilà monsieur le Président ce que je voulais dire en venant ici échanger avec vous. D'abord, dire notre tristesse aux familles et à toutes celles et ceux qui sont tombés dans ce cycle de violence et vous dire que à nos yeux, l'avenir de votre peuple et la région passe par une lutte sans merci et sans ambiguïté contre le terrorisme, reconnaissant aussi ce faisant un droit d'Israël à se défendre ; passe par une protection inconditionnelle des populations civiles, quelles qu'elles soient, un soutien à ces dernières et passe enfin par une reprise d'un processus de paix politique permettant à deux États cohabitant en paix enfin d'émerger. C'est la position que la France entend ici tenir. C'est la position que nous continuerons d'avoir.
Merci Président et courage.